



## Assemblée générale 2024

**Elle s'est tenue à Theizé à la salle Cherpin, le 12 mars à 15 h. Le principal point à l'ordre du jour devait valider les ré-adhésions des associations et renouveler les membres du Conseil d'administration.**

Il n'y avait pas de changements dans le texte des statuts, il s'agissait donc d'une assemblée générale ordinaire.

Liste des présents à l'assemblée générale du 12 mars 2024 :

Adhérents : Gisèle Allouche (Chessy), Robert Arnaud-Coffin (Cogny) ; Pierre Baton (Marcy) ; Danielle Bécourt (Alix) ; Renée Dupoizat (Châtillon- d'Azergues) ; Alain Fabisch (Theizé) ; Monique Féret (Chamelet) ; Paul Fourrichon (Lucenay) ; Maurice Gelay (Jarnioux) ; Jean-Pierre Giraud (Anse) ; Christiane Lièvre (Ville-s-Jarnioux) ; Francis Hérault (Oingt -Val-d'Oingt)), *représenté par Christian Bonfils* ; Marie-France Rochard (Le Bois-d'Oingt- Val d'Oingt) ; Agnès Ronzon (Charnay) ; Olivier Tillet (Ternand)) ; Michèle Valet (Pommiers) ; Lucas Vautrin (Ecobeaupal) . Autres membres : Antonia Bley ; Robert Braymand ; Excusée : Nelly Stanko.

Invités : Bernard Marconnet (vice-président culture de la CCBPD), Yves Kensicher (vice-président Theizé) ; excusées Martine Publié (conseillère départementale) et Chrystèle Orcel (VPAH).

**Le Rapport financier 2023, présenté par la trésorière, Gisèle Allouche, a été adopté à l'unanimité.**

**Le Rapport d'activité 2023 de la présidente, Marie-France Rochard, a été présenté avec un diaporama commenté. Il a été adopté à l'unanimité. Est jointe à ce CR une annexe rappelant les étapes du bilan d'activité 2019-2023.**

La fédération a renouvelé en 2024 son adhésion à la fédération Patrimoine Aurhalpin, pour 50 euros.

Il a été question également de l'augmentation de l'adhésion à l'office de tourisme « Destination Beaujolais » dont les tarifs pour les associations ont beaucoup augmenté, passant à 90 € par an en 2024. La fédération pourrait intervenir pour avoir un tarif groupé, mais les services rendus sont à évaluer.

En conclusion, Marie-France Rochard a donné des informations sur la concertation numérique que vient de lancer le ministère de la culture : **le Printemps de la ruralité**, concertation nationale en ligne, qui se termine le 30 mars 2024.

Celle-ci interroge la population sur l'offre culturelle et sur la place de la culture dans les territoires ruraux. 88% des communes en France, se trouvent en zone rurale. Tous les secteurs

de la culture sont concernés dans des domaines aussi variés que les patrimoines (bâti, immatériels, écrits), l'architecture et les paysages, la création artistique, les réseaux de lecture publique, les cultures scientifiques, techniques ou industrielles, ou encore les pratiques musicales et artistiques des habitants.

Il faut saisir cette occasion qui permet à toutes les catégories d'utilisateurs (habitants, associations, élus, acteurs) de réfléchir, de se concerter et de transmettre leurs besoins.

<https://minculture.sphinxonline.net/SurveyServer/s/MC-Utilisateur1/HABITANTS/questionnaire.htm>

<https://minculture.sphinxonline.net/SurveyServer/s/MC-Utilisateur1/ASSOCIATIONS/questionnaire.htm>

### **Réunion du Conseil d'administration, qui s'est tenue à la suite le 12 mars 2024**

*Rappel des statuts : Chaque association qui souhaite renouveler son adhésion, propose à la fédération un membre qui la représentera au conseil d'administration de la fédération. Elle devra auparavant avoir réglé sa cotisation. Chaque association ne dispose que d'une seule voix, mais peut désigner aussi un représentant suppléant.*

Gisèle Allouche a ouvert les bulletins dont les résultats ont été contrôlés par les membres du CA. Dans les 4 procurations reçues, une seule a été prise en compte : celle présentée par Renée Dupoizat, qui représentait à cette réunion La Licorne.

### **Résultats des élections des membres du Conseil d'administration :**

Deux associations ne renouvèlent pas leur adhésion en 2024 :

Les « Ateliers d'art de Oingt » et « Paysages et patrimoine de Oingt » (qui n'a pas cotisé en 2023)

Deux associations adhérentes ne souhaitent pas avoir de représentant au conseil d'administration : « Amis de la Voie du Tacot » et « Côté-Tour ».

**Le nouveau conseil d'administration comprendra 16 membres.** Ils ont été élus à l'unanimité.

Deux de ces membres n'étaient pas présents et n'ont pas voté (Nelly Stanko et Francis Hérault).

Renée Dupoizat, s'est présentée au CA au nom de l'association La Licorne. Elle avait une procuration pour voter à la place de Bernard Chavagnon.

Elle a été élue avec une très large majorité (11 voix) au poste de présidente. Marie-France Rochard n'a pas été reconduite.

### **Membres du CA 2024-2028 : 16 membres**

Gisèle Allouche (Chessy)  
 Robert Arnaud-Coffin (Cogny)  
 Danielle Bécourt (Alix)  
 Renée Dupoizat (Châtillon- d’Azergues)  
 Monique Féret (Chamelet)  
 Paul Fourrichon (Lucenay)  
 Maurice Gelay (Jarnioux)  
 Jean-Pierre Giraud (Anse)  
 Christiane Lièvre (Ville-s-Jarnioux)  
 Francis Hérault (Oingt -Val d’Oingt))  
 Marie-France Rochar (Le Bois-d’Oingt- Val d’Oingt)  
 Agnès Ronzon (Charnay)  
 Nelly Stanko (Bagnols)  
 Olivier Tillet (Ternand)  
 Michèle Valet (Pommiers)  
 Lucas Vautrin (Ecobeaupal)

### **Le CA réuni le 12 mars a désigné ensuite un bureau composé de 6 membres :**

Renée Dupoizat, présidente (Châtillon) : 11 voix

Maurice Gelay, vice-président (Jarnioux)

Gisèle Allouche, trésorière (Chessy)

Paul Fourrichon, trésorier adjoint (Lucenay)

Danielle Bécourt, secrétaire (Alix)

Agnès Ronzon, secrétaire adjointe (Charnay)

Les autres membres du bureau ont été élus à l’unanimité.

### **Activités culturelles proposées à Theizé en 2023**

#### **et projets pour les travaux du château de Rochebonne.**

A la suite de cette réunion interne, l’assemblée générale a écouté avec intérêt le panorama des activités culturelles de la commune de Theizé.

Nous avons sollicité Yves Kensicher, adjoint à la culture, pour présenter les événements marquants : festivals, expositions, concerts qui jalonnent toute l’année la vie des habitants de Theizé et attirent de nombreux publics extérieurs. En 2023, 15 expositions ont été présentées,

avec 190 jours d'ouverture au public. Le festival de musique a présenté 9 concerts répartis sur trois jours. Il faudrait financer les transports en car pour que les enfants puissent en profiter.

Yves Kensicher a abordé également les projets de travaux concernant la restauration du château de Rochebonne Il faudrait 12 millions d'euros pour le remettre en état, les toitures et autres structures touchant à la solidité du bâtiment seront prioritaires. Le château, inscrit aux Monuments historiques, a été retenu lors du loto du Patrimoine 2023, et les collectivités apporteront d'autres financements les prochaines années. Un endroit historique de 2 500 m<sup>2</sup>, qui restera un lieu vivant, lieu d'éducation et de culture. Pourquoi pas des écoles de métiers d'art ? Un site de repli pour du théâtre de qualité invité dans des lieux patrimoniaux ? des hébergements d'artistes ?

*Ces nombreux m<sup>2</sup> à restaurer seraient capables d'accueillir bien d'autres activités et en particulier un site du Pays d'Art et d'histoire, pour cet ouest du territoire qui présente la plus forte identité des pierres dorées.*

Alain Fabisch a raconté la naissance de la pièce de théâtre « Terre et toi », écrite à partir de témoignages et de documents recueillis à Theizé auprès des habitants par des membres de l'association locale « Mémoire de Theizé ». « Une mine de documents trouvés, textes, cartes postales, récits d'une famille ont permis à 4 à 5 personnes de monter ce récit ». La pièce, écrite par Clément Morinière a été présentée à Theizé, au château de Rochebonne, par le Théâtre en pierres dorées, le 17 juin 2023. Elle est proposée pour être diffusée dans d'autres lieux (contact [blet.valerie@orange.fr](mailto:blet.valerie@orange.fr).)

#### **À la suite de cette assemblée générale 2024**

D'après les statuts, le domicile de la fédération va changer et sera au domicile de la nouvelle présidente. Le nouveau bureau devra faire la déclaration à la préfecture ainsi que les changements d'adresse.

Espérons qu'avec six membres, le bureau aura davantage de moyens pour gérer tous les sujets d'activités envisagés, y compris ceux qui se sont développés ces dernières années et qui ont besoin d'un réel suivi.

Les membres du CA sortant remercient toutes les personnes qui ont permis à la fédération de poursuivre ses activités malgré les difficultés de ces dernières années liées aux mesures de confinement et au COVID. Ils invitent les nouveaux membres à participer en interne et en externe aux activités qui les intéressent, dans le respect de chacun.

28 mars 2024

Marie-France Rochard, présidente